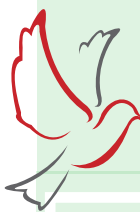


Pour mon premier engorgement

- ✓ Présentation du certificat de vaccination
- ✓ Engagement du respect des consignes Covid
- ✓ Chèque ou virement pour le paiement des frais (voir rubrique Pir3)
- ✓ Désinfection du constateur et des poignées de paniers.



Fédération colombophile de Saint-Omer

1. La prise de rendez-vous



Avant le concours, selon les modalités de la société, le colombophile doit prendre rendez-vous pour engorger et donner le nombre approximatif de pigeons joués.

Pourquoi ? Pour éviter les rassemblements au local et organiser au mieux les mises en loges, rendues plus longues par les procédures barrières.

Solidarité !



Les personnes âgées ou vulnérables sont invitées à confier leurs pigeons à un autre colombophile. Dans ce cas, merci de le préciser à la prise de rendez-vous. Les paniers confiés et remis sont pris devant le domicile, dans le respect des gestes barrières.

2. L'arrivée au local



A l'heure prévue, le colombophile est invité à se présenter à la mise en loges. **Le port du masque est obligatoire.**



Le colombophile est invité à ne pas entrer dans le local.

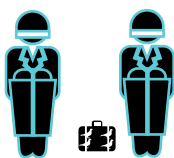
Il dépose ses paniers devant le local, avec le constateur.
Le colombophile peut placer ses 5 premiers inscrits dans un panier identifié.



Entre tous, une distance barrière doit être respectée.



3. La mise en loges



- ✓ Amateur par amateur, les engorgeurs récupèrent les paniers placés devant le local.
- ✓ Dans le respect du règlement des concours, les engorgeurs procèdent aux opérations de mises en loges dans le respect des gestes barrières.

✓ Les pigeons engagés, les paniers sont replacés à l'extérieur du local pour qu'ils puissent être récupérés.

4. Le retour à la maison



✓ Les pigeons engagés, l'amateur est invité à quitter le local pour éviter les rassemblements prohibés.

✓ L'amateur est invité à désinfecter les poignets des paniers utilisés ainsi que les constateurs (selon les surfaces, le virus survit de 2h à 6 jours).

Dépouillement

- ✓ Trois personnes au maximum dans le local, dans le respect des gestes barrières, avec "l'équipement du bénévole".
- ✓ Les amateurs attendent à l'extérieur dans le respect des distances. Les sociétés avec de nombreux licenciés sont invitées à dépouiller par vague pour limiter les rassemblements.
- ✓ Chaque amateur est invité à désinfecter son appareil après le dépouillement.

Ces consignes sont destinées à la protection de tous : elles s'imposent donc à tous les participants.

L'équipement des bénévoles



Les bénévoles chargés de la mise en loges, des dépouillements, de l'aide aux transports se doivent d'être équipés.

Port du **masque** obligatoire.
(La visière plastique est un plus conseillé mais ne remplace pas le masque)



Port de la **blouse** vivement conseillé.
(En papier, elle sera jetée dans un sac fermée à l'issue des opérations. En tissu, elle sera lavée à 60°)

Gel hydroalcoolique et linges pour désinfecter.



Gants

La mise en loges côté engorgeur

- ✓ Trois personnes maximum pour les mises en panier et comptes dans le respect des gestes barrières.
- ✓ Pour la prise en mains des pigeons, deux possibilités :
 - avec des mains désinfectées entre chaque colonie avec du gel hydro-alcoolique (attention à veiller à ce que le gel ait bien imprégné la peau ; de nombreux vétérinaires ont mis en garde contre les risques d'intoxications et des brûlures cutanées des animaux en cas de mauvaises usages).
 - avec des gants à usage unique (à changer entre chaque colonie) ; (Ne jamais désinfecter des gants avec du gel : le produit pourrait rester sur les gants et irriter les pigeons).
- ✓ Désinfection du matériel après chaque usage.

Pir3 Club

- ✓ Pour la saison 2020, le groupement de Saint-Omer utilisera à nouveau la solution Web Pir3 (feuille de jeu numérique, relevés de jeu automatique...). Donc aucune feuille papier, sauf pour les amateurs jouant avec des bagues caoutchouc (les feuilles "au manuel" doivent être préparées préalablement et déposées avec les paniers)
- ✓ Nouveauté 2020 Pir3 Club : l'amateur devra alimenter une cagnotte qui sera débitée (frais concours) ou créditée (gains concours) au fur à mesure des engorgements. Chaque opération sur le compte amateur déclenche automatiquement un mail d'informations à destination de l'amateur.

La FCF indique "qu'aucune transaction en espèces ne doit être acceptée".

- ✓ La société qui le souhaite a toujours l'opportunité d'autoriser à domicile (avant l'engorgement) les mises.

Ramassage et transport

Une note spécifique est rédigée pour les chauffeurs/convoyeurs et responsables de société.

Jusqu'à nouvel ordre, les buvettes sont interdites.